PUBLIC

ANNEX A

http://www.jeuneafrique.com/294582/societe/rdc-veut-poursuivre-germain-katanga-maintient-prison/ (last consulted on 22 January 2016)

La RDC veut poursuivre Germain Katanga et le maintient en prison

18 janvier 2016 à 09h33 — Mis à jour le 18 janvier 2016 à 11h36

Par Jeune Afrique avec AFP

inShare1

La RDC veut poursuivre l'ancien chef de guerre congolais Germain Katanga, condamné par la Cour pénale internationale (CPI), et qui devait être libéré lundi à l'issue de sa peine.

« Il ne sortira pas », a déclaré Alexis Thambwe Mwamba, ministre de la Justice de RDC, indiquant que Germain Katanga était impliqué « dans d'autres dossiers tout aussi graves » que celui jugé par la CPI.

« Il ne sera pas libéré parce qu'il a été poursuivi auprès de la CPI pour des crimes bien précis, mais il reste impliqué dans d'autres dossiers tout aussi graves », a ajouté le ministre.

Deux procédures en cours contre Germain Katanga

À en croire Alexis Thambwe Mwamba, il y a deux procédures en cours contre Germain Katanga : « Une procédure auprès du parquet général de la République dans laquelle il doit être entendu notamment en ce qui concerne son rôle dans l'assassinat de neuf Casques bleus en Ituri (est de la RDC) en 2005 » et « une autre, auprès de l'auditorat général des Forces armées, [qui] touche aux contacts que M. Katanga a continué à avoir avec d'autres officiers qui sont poursuivis. »

Le ministre congolais n'a pas voulu donner davantage de détails sur cette deuxième affaire « afin de ne pas violer le secret de l'instruction ».

« Je voudrais assurer l'opinion qu'il aura un procès tout à fait juste ; il peut recourir à tous les avocats qu'il veut pour pouvoir se défendre », a déclaré Alexis Thambwe Mwamba.

Germain Katanga devait sortir de prison le 18 janvier

Surnommé Simba (Lion en swahili) pour sa férocité lorsqu'il était à la tête de sa milice des Forces de résistance patriotiques en Ituri (FRPI), M. Katanga, 37 ans, a été condamné par la CPI en 2014 à 12 ans de

prison pour sa complicité dans l'attaque d'un village du nord-est de la RDC ayant fait environ 200 morts en 2003.

Il avait été transféré à Kinshasa le 19 décembre, avec un autre Congolais condamné par la CPI, Thomas Lubanga, afin de finir sa peine en RDC.

Compte tenu de son temps passé derrière les barreaux en préventive, et après avoir obtenu début novembre une remise de peine, selon la CP, pour sa bonne conduite pendant les procédures et le fait qu'il ait exprimé des regrets pour ses victimes, Germain Katanga, devait sortir de prison lundi.